

COMMENT AMÉLIORER L'ORGANISATION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

PAR LE COLONEL ANTONIO RODRIGUEZ

PRESIDENT DU CNO ARGENTIN

Depuis la création du Comité International Olympique (CIO) en 1894 et la restauration des Jeux Olympiques en 1896, le Mouvement olympique a évolué dans un souci logique de perfectionnement. Entre autres réalisations, le CIO a autorisé la création d'organisations régionales pour mettre sur pied les Jeux régionaux dans lesquels le protocole olympique doit être respecté, favorisé la création de l'Académie Internationale Olympique et d'Académies Olympiques locales pour diffuser la doctrine du Mouvement. Il a également encouragé la fondation de Fédérations Internationales et établi les relations nécessaires avec ces dernières, complétant et actualisant périodiquement leur règlement olympique, adaptant au fur et à mesure la règle 26 relative à l'admission, etc.

Avec la mise en vigueur du programme de la Solidarité olympique en 1977, un grand pas en avant est franchi dans le soutien apporté aux Comités Nationaux Olympiques. Puis en 1979, le CIO autorise la création de l'ACNO et approuve ses statuts par la suite. Je crois sincèrement que l'on peut considérer cette date comme historique, puisque c'est à partir de ce moment que le Mouvement olympique commence à reposer sur des bases plus stables, à savoir le solide tripode que forment le CIO, l'AGFIS et l'ACNO.

A partir de 1980, avec l'accession à la présidence de M. Samaranch puis la tenue du Congrès de Baden-Baden, s'ouvre une nouvelle étape de consolidation et de perfectionnement du Mouvement olympique, avec les démarches effectuées pour protéger les symboles et les Jeux Olympiques, la reconnaissance du CIO par le gouvernement helvétique, les commissions des athlètes, les accords conclus entre le CIO et les FI, les visites aux CNO du monde entier, etc.

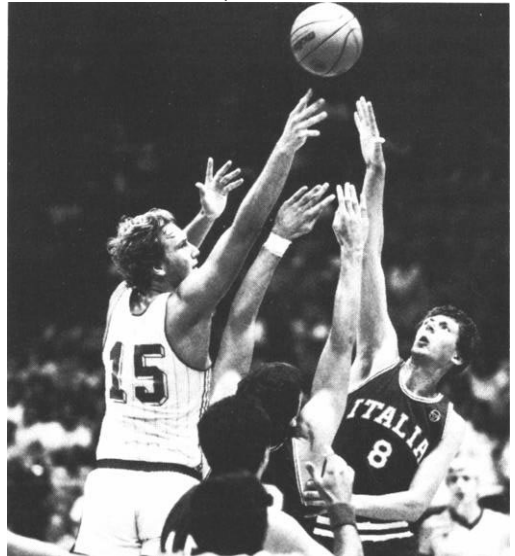
C'est au sein de l'ACNO que l'évolution est la plus notable. Lors de son congrès tenu à Los

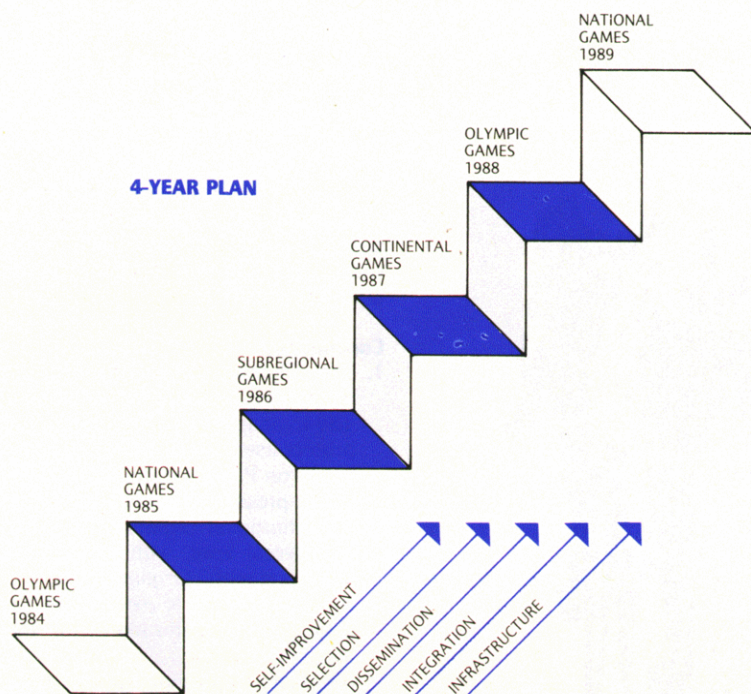
Angeles au début de 1983, nous nous trouvons en présence de toutes les organisations continentales constituées avec organes élus et fonctionnant parfaitement.

En résumé, en 1983, le Mouvement olympique a atteint un très haut niveau d'organisation à l'échelon mondial et continental. En fait, le CIO évolue dans l'univers sportif, assisté de l'AGFIS, l'ACNO, ainsi que des organisations continentales implantées en Amérique, Afrique, Asie, Australie, Europe et de diverses organisations sous-continentales.

En ce qui concerne les compétitions sportives, nous avons les Jeux Olympiques au niveau mondial, un certain nombre de jeux régionaux et de nombreux jeux sous-continentaux.

Comme nous pouvons le constater, d'énormes progrès ont été réalisés, mais le Mouvement olympique doit faire preuve de dynamisme et d'un désir constant de se perfectionner.





Dans cette optique, nous pensons que l'organisation du Mouvement olympique doit s'étendre aux échelons inférieurs, tant au niveau régional que compétitif, autrement dit des organisations sous-continentales ou régionales et des jeux qu'elles organisent. Il règne une certaine anarchie dans ce domaine. En effet, dans de nombreux cas, il y a répétition des efforts et saturation des calendriers internationaux. Les jeux de type olympique sont très coûteux pour le pays organisateur comme pour ceux qui y participent. En outre, il existe les championnats du monde, les championnats continentaux et sous-continentaux organisés par les différentes Fédérations pour les catégories seniors, juniors voire même minimes, et très souvent, le règlement de ces compétitions exige que les pays organisateurs prennent en charge les frais de séjour et autorise la participation d'un plus grand nombre de concurrents, ce pour quoi certaines Fédérations préfèrent prendre part à ces rencontres.

Ce phénomène se manifeste en particulier dans les pays éloignés de l'Europe, plus concrètement dans l'hémisphère sud.

C'est la raison pour laquelle nous devons à notre avis planifier les compétitions s'inscrivant dans le cadre du Mouvement olympique sur la base de cycles de quatre ans correspondant à une Olympiade.

Le schéma serait le suivant : (voir annexe 1).
1^{re} année : Jeux nationaux (zone géographique d'un CNO).

2^e année : Jeux sous-régionaux ou sous-continentaux (zone moins étendue qu'un continent).

3^e année : Jeux régionaux ou continentaux (Amérique, Afrique, Asie, Australasie et Europe).

4^e année : Jeux Olympiques (universels).

Ce cycle implique logiquement les notions de sélection, de dépassement de soi et d'émulation, tout en évitant la répétition des efforts et la saturation des jeux avec baisse concomitante des coûts.

Les Jeux Nationaux sont très importants pour diffuser l'esprit olympique au niveau interne, mettre à l'épreuve les capacités d'organisation en vue des grandes manifestations, la formation des arbitres et des juges, l'infrastructure réglementaire dans différentes zones du pays et permettre la participation d'un grand nombre d'athlètes à des jeux de style olympique. Pour beaucoup d'entre eux, ce sera la seule et unique fois où ils pourront concourir dans ce type de compétitions parce qu'ils ne peuvent pas accéder au niveau international.

Les Jeux sous régionaux ou sous-continentaux : on en compte aujourd'hui un grand nombre ; ils sont souvent l'œuvre d'organisations plus anciennes que celles opérant au niveau régional ; tantôt ils ne correspondent pas à des juridictions géographiques, tantôt empiètent sur le terrain l'un de l'autre ; nous pensons qu'ici un effort considérable de la part des autorités continentales est



indispensable. Il faudrait revoir dans certains cas le calendrier des compétitions, comme dans le cas des Jeux méditerranéens qui se déroulent la troisième année et qui selon nous devraient avoir lieu au cours de la seconde année de l'Olympiade.

Les Jeux régionaux ou continentaux: ils revêtent une grande importance. Ils n'ont pas lieu sur tous les continents mais il serait souhaitable qu'il en soit ainsi. En Amérique, ils sont organisés régulièrement, en Asie également, sauf l'année précédant les Jeux Olympiques ; il en existe en Afrique mais l'intervalle de quatre ans n'est pas respecté ; nous espérons qu'ils seront désormais organisés de manière régulière. L'Europe se trouve dans une situation particulière qu'il nous faut étudier. Quant à l'Australasie, nous supposons qu'elle est en train de planifier les siens. Dans le cas de ce continent qui ne compte que quatre CNO, il conviendrait peut-être que le CIO intervienne afin de lui adjoindre pour ces Jeux un certain nombre de CNO d'Asie géographiquement proches.

En ce qui concerne les **Jeux Olympiques**, nous nous dispenserons de faire des commentaires; toutefois, l'orientation à prendre à l'avenir serait peut-être de rechercher un meilleur équilibre entre

les participants en améliorant encore davantage la règle 26.

Nos considérations sont naturellement de caractère général; nous savons bien que chaque région jouit d'une situation géographique qui lui est propre ; les solutions peuvent par conséquent être différentes, des variantes peuvent être adoptées sans modifier pour autant le schéma que nous proposons.

Conclusions

1. Le Mouvement olympique depuis sa création en 1894 a amélioré petit à petit son organisation en s'adaptant à son temps et en se protégeant lui-même dans l'esprit que lui imprima le baron Pierre de Coubertin.
2. Aujourd'hui, il a atteint un bon niveau d'organisation institutionnelle à l'échelon mondial et continental, avec le CIO, l'AGFIS, l'ACNO et les organes continentaux.
3. Il convient de revoir la juridiction des organisations sous-régionales afin d'éviter tout chevauchement ; dans certains cas il serait souhaitable de promouvoir la création d'une seule et unique organisation, ou de fusionner les organisations existantes.
4. En ce qui concerne les compétitions, il est nécessaire de rationaliser le programme sportif olympique depuis le haut de l'échelle (niveau continental inclus) jusqu'en bas, d'organiser les Jeux continentaux là où il n'en existe pas et d'adapter les sous-continentaux, tout en prodiguant des conseils sur l'organisation des jeux nationaux.
5. L'AGFIS devrait participer à cette tâche afin d'éviter que des tournois de même niveau ne soient organisés par les fédérations en même temps que les jeux régionaux ou sous-régionaux, exactement comme pour les Jeux Olympiques ; ainsi cette année il n'y a pas de championnats du monde dans les sports qui sont inscrits au programme des Jeux. Le même principe devrait être suivi aux niveaux continental et sous-continental.
6. Dans l'organisation que nous proposons, la plus grande responsabilité revient aux organisations continentales et aux Fédérations Internationales.
7. Nous savons que la tâche n'est pas aisée, mais s'il est une chose dont peut se vanter le Mouvement olympique, c'est bien de savoir vaincre les difficultés.

